



UN PAS AVEC VOUS

Bulletin d'informations générales de la Municipalité de Mauborget

N° 02 novembre 2011 /ag

Déchetterie de la Côte

Nous vous informons que la déchetterie est fermée durant la saison hivernale, jusqu'au 31 mars 2012, selon les conditions d'enneigement.

Nous vous prions de ne déposer aucun déchet encombrant sur le site de la Magnenaz.

Nous profitons également pour remercier toutes les personnes qui effectuent le tri de leur déchet et encourageons vivement les réfractaires à produire le même effort.

M.Sven Matthey-de-l'Etang se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au ☎079/378.42.18

Sapins de Noël

Les personnes désirant un sapin de Noël sont priées de s'annoncer auprès de M.Stéphane Roulet ☎024/436.12.72 ou ☎079/381.17.54, et ce jusqu'au 15 décembre 2011.

Bois de feu

Les personnes désirant obtenir du bois de feu peuvent s'adresser auprès de Pierre-Alain Guye ☎078/626.89.56 ou Sven Matthey-de-l'Etang ☎079/378.42.18.

Prochain conseil général

Le dernier conseil général de l'année aura lieu le 9 décembre 2011. La convocation sera affichée prochainement au pilier public.

Factures communales

Les factures concernant la commune de Mauborget sont à adresser à la Municipalité pour le 15 décembre 2011 dernier délai.



Fête de Noël

La fête de Noël aura lieu le

**vendredi 23 décembre 2011
à 20h15
à la Chapelle**

Toute personne désirant participer à l'organisation de la fête peut prendre contact avec Mme Aurore Castre au ☎024/550.01.62 au ☎078/882.94.49

Venez nombreux partager un petit moment de convivialité et de recueillement.



La Municipalité



MUNICIPALITE DE MAUBORGET

Législature 2011 - 2016

Claude ROULET
Syndic

 024/436.17.42

 076/422.53.70

Remplaçant :
Stéphane Roulet



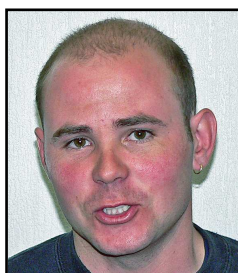
Administration générale, police, information,
finances, aménagement du territoire,
office du travail, tourisme, ADNV, Protection
civile, service du feu

Stéphane ROULET
Vice-syndic

 024/436.12.72

 079/381.17.54

Remplaçant :
Sven Matthey-de-l'Etang



Eau potable, forêts,
éclairage public,
instruction publique (Ecoles)

Sven MATTHEY-DE-L'ETANG
Municipal

 024/436.18.08

 079/378.42.18

Remplaçant :
Pierre-Alain Guye



Bâtiments, déchetterie, déneigement,
Temple, culte

Pierre-Alain GUYE
Municipal

 024/436.18.04

 078/626.89.56

Remplaçant :
José Felchlin



Routes et chemins, cimetière, parcs

José FELCHLIN
Municipal

 024/436.12.17

 079/592.82.35

Remplaçant :
Claude Roulet



Domaine et pâturages, sécurité sociale, LIM,
épuration E.U. - E.S.

Annick GANDER
Secrétaire municipale

 024/436.16.52

 079/736.35.37

Remplaçant (e) :
- vacant -



Boursière communale

MARGOT Monique, Fiez :  024/436.18.23

Etat-civil (Yverdon) :

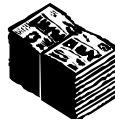
 021/557.07.07

Contrôle des habitants et assurances sociales :

A Sainte-Croix,  024/455.41.55



Horaire dépôt poubelles, papiers et verre :



SITE DE LA CÔTE

Déchets encombrants, Ferraille (ne pas les déposer sur le site de la Magnenaz !!!)

Ouverture

Chaque 1^{er} samedi du mois de 11h00 à midi.

Elle est fermée durant la saison hivernale soit jusqu'au 31 mars 2012, selon les conditions d'enneigement.

Consulter le pilier public

Benne à gazon

Ouverture

En été selon les informations affichées au pilier public

SITE DE LA MAGNEAZ

Déchets ménagers, papier/carton et verre

poubelles, pet, aluminium, fer blanc, capsules de machines à café, piles,.. etc dans les conteneurs prévus à cet effet

Concernant le papier/carton :

Les papiers peuvent être déposés en vrac dans les conteneurs en plastique prévus à cet effet et ne pas les mettre dans des cabas de supermarché. Les cartons doivent être pliés.

Concernant le tri, voici la marche à suivre

Le papier c'est :

Papier de bureau, enveloppes (avec fenêtres), les magazines en papier glacé (sans les emballages en plastique !), les journaux, les annuaires téléphoniques... en bref, tout ce qui entre dans votre boîte à lettre !

Le carton c'est :

Les cartons d'emballage, les enveloppes en carton, le carton ondulé, le papier d'emballage

Les indésirables

Les papiers de ménage, mouchoirs, papier-cadeau, les nappes et serviettes en papier, les autocollants, les emballages de lessive, les pochettes de photos, les berlingots, les cabas de supermarché et tous les papiers et cartons sales **doivent être jetés à la poubelle.**

Ouverture

Tous les mercredis de 08h à 20h

Tous les dimanches de 08h à 20h

Nous vous remercions de bien vouloir faire preuve de bonne volonté et de trier correctement vos déchets et de les déposer aux heures d'ouverture aux endroits prévus.

Toute information concernant le tri ou le dépôt des ordures ménagères peut être obtenue auprès de M.Sven Matthey-de-l'Etang ☎ 079/378.42.18.

Appareils électriques, appareils ménagers, etc.

Tous les appareils électriques ou ménagers doivent être déposés gratuitement auprès de la STRID ou auprès d'un revendeur.